



ᑲᑎᑏᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦ ᑲᑎᑎᑦᑎᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

**PROCÈS-VERBAL DE LA 143^e RÉUNION DU CCEK
(APPROUVÉ)**

DATES : les 25 et 26 mars 2015

LIEU : Hôtel-Musée Premières Nations, Wendake, Québec

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett
Joseph Annahatak

Nommés par le gouvernement du Canada :

Claude Abel, président
Line Choinière
France Roussel

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley
Sylvie Létourneau, vice-présidente
Julie Samson

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Nancy Dea

EST ABSENTE :

Betsy Palliser, membre nommée par l'ARK

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 143^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 13 h, le 25 mars 2015, à l'Hôtel-Musée Premières Nations, à Wendake. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. Des modifications sont apportées et la 143^e réunion du CCEK se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux des 140^e, 141^e et 142^e réunions

3. Affaires découlant de la 142^e réunion et correspondance

- a) Loi sur les mines
- b) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada
- c) Commentaires sur l'autorisation délivrée par l'administrateur fédéral concernant le projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel

4. Budget, secrétariat et membres

- a) Budget
- b) Secrétariat
- c) Membres
- d) Plan d'action quinquennal 2015-2020
- e) État d'avancement des dossiers actifs du CCEK
- f) Rapports annuels du CCEK pour 2013-2014 et 2014-2015

5. Évaluation environnementale au Nunavik

- a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ
- b) Dépliant sur les processus d'évaluation environnementale
- c) Évaluation des impacts sociaux des projets de développement soumis aux divers processus
- d) Groupe de travail sur la participation publique – MDDELCC

6. Activités minières

- a) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance
- b) Activités minières dans les terres adjacentes aux terres de la catégorie I
- c) Projet de mine de terres rares de Quest Rare Earth Minerals

7. Travaux sur la filière uranifère entrepris par le BAPE et le CCEK

8. Gestion des matières résiduelles

- a) Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik- ARK
- b) Projets pilotes dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs

9. Plan Nord

- a) Symposium international sur le développement nordique
- b) Consultations organisées dans le cadre de Parnasimautik
- c) Protection du territoire du Plan Nord

10. Camps abandonnés

11. Divers

- a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*
- b) Site Web du CCEK

12. Dates et lieux des prochaines réunions

2. Adoption des procès-verbaux des 140^e, 141^e et 142^e réunions

Les membres passent en revue leurs commentaires sur les procès-verbaux des 140^e, 141^e et 142^e réunions. Le procès-verbal de la 140^e réunion est adopté à la suite de modifications. L'adoption des procès-verbaux des 141^e et 142^e réunions a été reportée à une date ultérieure.

3. Affaires découlant de la 142^e réunion et correspondance

a) Loi sur les mines

Le 12 février 2015, un courriel a été transmis à M. Roch Gaudreau, directeur de la Direction des titres miniers et des systèmes du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), pour lui demander des renseignements additionnels sur la nouvelle réglementation et la politique de consultation des communautés autochtones que le MERN élabore actuellement. De plus, la correspondance l'informe que le CCEK souhaite être consulté lors de la période de commentaires suivant la publication de la nouvelle réglementation dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le 27 février 2015, un courriel a également été transmis au Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) afin de partager nos suivis respectifs de ce dossier minier. Le CCEBJ a informé le CCEK que le calendrier du MERN a changé et que la publication de la nouvelle réglementation pourrait se faire qu'à l'été 2015.

Les membres sont informés que la réglementation et la politique sur la consultation des communautés autochtones du MERN font actuellement l'objet de modifications en raison de changements apportés à la Loi sur les mines lors du dépôt du récent budget du gouvernement du Québec. Les membres demandent qu'un suivi soit fait sur la portée et la nature des modifications apportées à la Loi sur les mines. Il est décidé de poursuivre la discussion sur ce sujet à une réunion ultérieure du CCEK.

b) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada

Le 16 février 2015, une lettre a été transmise à l'administrateur fédéral pour lui indiquer que le nettoyage des sites de la ligne Mid-Canada continue d'être un sujet préoccupant pour le CCEK. On lui demande d'informer le CCEK de tout fait nouveau dans ce dossier. La lettre a aussi été transmise en copie conforme à la présidente de l'ARK. Les membres passent en revue l'ensemble de la correspondance échangée avec les représentants des gouvernements fédéral et provincial à ce sujet.

On informe les membres que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) travaille à la caractérisation du site de détection radar de la pointe Louis XIV et qu'il a écrit au ministère de la Défense nationale (MDN) au sujet de la contribution financière qu'il entend verser pour le projet de nettoyage et demande qu'un représentant de l'ARK soit inclus dans la future correspondance entre les deux organismes.

c) Commentaires sur l'autorisation délivrée par l'administrateur fédéral concernant le projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel

À la suite de la 142^e réunion, les membres du CCEK ont préparé un projet de lettre à l'attention de l'administrateur fédéral pour lui faire part de certaines observations concernant la lettre d'autorisation de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) relative au projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel à la baie Déception. Les membres souhaitent obtenir des explications concernant le format administratif de lettre d'autorisation délivré par l'ACEE. Les membres discutent de leurs commentaires au sujet de la lettre, puis s'entendent sur son contenu.

4. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

Les membres discutent du projet de lettre concernant les prévisions budgétaires du CCEK pour l'année 2015-2016. Le projet de lettre sera finalisé rapidement et transmis au MDDELCC.

Le document intitulé «Politique et lignes directrices concernant la carte de crédit du Comité consultatif de l'environnement Kativik» est présenté. Les membres discutent de nombreux éléments pour encadrer l'utilisation de la carte de crédit du CCEK et proposent plusieurs modifications au document.

Enfin, le rapport des dépenses du CCEK pour les mois de novembre 2014 à février 2015 est analysé.

b) Secrétariat

La proposition de renouvellement du contrat de l'analyste en environnement est discutée. Il est décidé de renouveler le contrat pour un an suivant les mêmes conditions.

c) Membres

Le CCEK accueille Mme France Roussel à titre de nouveau membre désigné par le gouvernement fédéral. Elle remplacera temporairement Mme Thessa Girard-Bourgoin. Tous lui souhaitent la bienvenue.

De plus, la composition des sous-comités du CCEK à l'égard de divers dossiers en cours est examinée par les membres.

d) Plan d'action quinquennal 2015-2020

À la suite de la 142^e réunion du CCEK, le budget prévisionnel du Plan d'action quinquennal du CCEK 2015-2020 a été révisé et finalisé. Le Plan d'action est complété et sera transmis aux personnes concernées.

e) État d'avancement des dossiers actifs du CCEK

Suivant la 142^e réunion du CCEK, un tableau décrivant l'état d'avancement des dossiers actifs du CCEK a été préparé et est présenté.

f) Rapports annuels du CCEK pour 2013-2014 et 2014-2015

Les membres sont informés que les exemplaires du rapport annuel 2013-2014 du CCEK ont été distribués. Il est décidé de commencer dès maintenant la rédaction du rapport annuel 2014-2015.

5. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ

Les membres sont informés que le groupe de travail créé par le MDDELCC pour réviser les annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ devrait tenir une réunion bientôt afin de poursuivre les discussions sur les propositions visant à actualiser les listes de projets des annexes, lesquelles déterminent les projets qui sont obligatoirement soumis ou exclus du processus d'évaluation des répercussions sur l'environnement et le milieu social. Les membres sont également informés que le CCEK devrait recevoir les recommandations du groupe de travail une fois qu'elles seront finalisées. Le fait que le gouvernement fédéral soit actuellement peu présent dans le processus de révision des annexes soulève des commentaires et une discussion sur le suivi à faire à l'occasion des prochaines étapes du processus de révision.

b) Dépliant sur les processus d'évaluation environnementale

Lors de la 142^e réunion du CCEK, les membres avaient demandé que le contenu du dépliant sur les processus d'évaluation environnementale, en cours de rédaction, soit davantage simplifié. Une fois prête, la version provisoire du dépliant devrait être soumise aux membres d'un groupe de discussion composé de représentants d'organismes régionaux afin d'obtenir leurs commentaires. Par ailleurs, les membres sont d'avis que les processus d'évaluation décrits dans le dépliant doivent être encore plus simplifiés avant qu'une version provisoire du dépliant puisse être présentée aux membres d'un groupe de discussion. Il est suggéré que les membres continuent de réviser le contenu du dépliant et remettent leurs commentaires avant la prochaine réunion du CCEK.

c) Évaluation des impacts sociaux des projets de développement soumis aux divers processus

Suivant la 142^e réunion du CCEK, un plan de travail pour la réalisation d'une étude concernant l'évaluation des impacts sociaux des projets soumis aux divers processus d'évaluation environnementale a été réalisé

et présenté. On mentionne qu'une étude de cette nature revêt une grande importance puisque les activités de développement au Nunavik devraient continuer à se multiplier dans les années à venir. Les membres discutent des objectifs d'une telle étude et de la possibilité de recruter un consultant ou un étudiant pour aider le CCEK à la réaliser. Les membres s'entendent pour poursuivre leur révision du plan de travail et discuter de leurs commentaires à une réunion ultérieure du CCEK.

d) Groupe de travail sur la participation publique – MDDELCC

En novembre 2014, les membres du sous-comité du CCEK ont reçu une invitation d'un représentant du MDDELCC à une réunion du groupe de travail sur la participation publique du ministère. Aucune date n'a encore été arrêtée pour la réunion. Toutefois, selon une communication récente avec le MDDELCC, ce dernier prévoit toujours tenir cette réunion. Les membres sont informés que les modifications récentes apportées au site Web de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) pourraient répondre à la plupart des préoccupations du CCEK à l'égard de la participation du public et de l'accès à l'information relative aux projets qui se déroulent au Nunavik. Les membres demandent que le contenu du site Web de la CQEK soit examiné, avant la prochaine rencontre de ce groupe de travail, et cela, afin de préciser la nature et la portée des améliorations introduites en vue de renforcer la participation du public et l'accès à l'information.

6. Activités minières

a) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance

Lors de la 142^e réunion du CCEK, les membres avaient discuté de la possibilité d'écrire aux administrateurs fédéral et provincial concernant la multiplication des processus d'évaluation environnementale appliqués au projet minier ferrifère Hopes Advance devant être réalisé dans les environs d'Aupaluk. Il est question des préoccupations du CCEK à l'égard de la décision de l'ACEE de ne pas appliquer le processus fédéral prévu au chapitre 23 de la CBJNQ et de ne pas avoir soumis le projet à une commission d'examen en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE 2012). Les membres expriment le souhait de rencontrer des représentants de l'ACEE pour discuter de ces questions afin de contribuer à la simplification de l'application des processus d'évaluation environnementale au Nunavik et à introduire des moyens de substituer les processus autres que ceux de la CBJNQ.

Les membres continuent de suivre l'évolution du projet minier ferrifère Hopes Advance. Ils sont informés que la directive provinciale délivrée pour l'étude d'impact de ce projet vient à échéance en septembre 2015. Il est souligné que la communauté d'Aupaluk, déjà fort préoccupée par l'exploration minière liée à ce projet, devrait être informée de cette échéance par l'administrateur provincial. Les membres se questionnent sur le respect du délai par le promoteur et des exigences du MDDELCC si le promoteur décidait de resoumettre son projet au processus d'évaluation. Un projet de lettre sera préparé, à l'attention du MDDELCC concernant cet aspect. Enfin, les membres souhaitent connaître le délai de validité des autres directives délivrées dans le cadre des autres processus d'évaluation. Un deuxième projet de lettre sera préparé à cet effet pour l'ACEE.

b) Activités minières dans les terres adjacentes aux terres de la catégorie I

Le 17 janvier 2014, le CCEK a demandé, par lettre, au sous-ministre du MDDELCC de l'informer sur la manière dont son ministère traite les activités minières qui ont lieu dans les terres adjacentes aux terres de

la catégorie I. Le CCEK n'a toujours pas reçu de réponse à sa lettre. Les membres demandent qu'un suivi soit effectué auprès du sous-ministre.

c) Projet de mine de terres rares de Quest Rare Earth Minerals

Les membres sont informés que la société Quest Rare Minerals a déposé un avis de projet au MDDELCC pour son projet de mine de terres rares devant être réalisé dans les environs du lac Brisson, près de la frontière du Labrador. Le projet prévoit un complexe minier situé au Nunavik et des infrastructures de transport au Labrador. Les membres discutent des différents processus d'évaluation environnementale susceptibles de s'appliquer à ce projet.

7. Travaux sur la filière uranifère entrepris par le BAPE et le CCEK

Dans le cadre de la troisième phase des travaux sur la filière uranifère, des consultations publiques ont eu lieu les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2014 respectivement dans les communautés de Kawawachikamach, Kuujuaq et Kangiqsualujuaq, de même que le 15 décembre 2014 à Montréal. Cette troisième phase avait pour but d'offrir la possibilité aux organismes et aux particuliers de déposer des mémoires et d'exprimer leurs préoccupations concernant le développement d'une industrie de l'uranium au Nunavik.

Les membres de la Commission du CCEK sur l'uranium qui participent à ces travaux ont présenté une description sommaire des séances de consultations du public ils décrivent également les étapes relatives à l'élaboration du rapport final de ces travaux conjoints avec le BAPE.

Par ailleurs, les membres discutent du bilan financier de ce projet qui doit être transmis au ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada qui a financé la plupart des dépenses encourues par le CCEK pour réaliser ce mandat.

8. Gestion des matières résiduelles

a) Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik- ARK

Les membres sont informés que le Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik a été approuvé par le Conseil de l'ARK. Toutefois, l'approbation finale du MDDELCC n'a pas encore été obtenue. On fait observer qu'une formation technique devrait être offerte au personnel de chaque communauté pour faire en sorte que le Plan de gestion soit dûment mis en œuvre.

b) Projets pilotes dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs

Les membres sont informés que les projets pilotes dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs devraient reprendre à l'été 2015. Ces projets incluent la collecte de peinture, tubes fluorescents et lampes fluo-compactes, piles et batteries, fluides et huiles de véhicule et produits électroniques. Les membres sont informés que l'Association pour le recyclage des produits électroniques a créé une affiche en collaboration avec l'ARK pour informer les résidents des communautés de l'endroit où ils peuvent apporter leurs produits électroniques en vue de leur recyclage.

9. Plan Nord

a) Symposium international sur le développement nordique

Le Symposium international sur le développement nordique a eu lieu, du 25 au 27 février 2015, à Québec et a été coprésidé par le gouvernement du Québec et le Conseil nordique des ministres en collaboration avec l'Université Laval. Le Symposium avait pour but de rassembler des représentants des pays nordiques, du milieu académique, des communautés autochtones ainsi que des représentants du milieu des affaires et du secteur industriel afin de partager les connaissances, les expériences et les visions du développement nordique durable. L'analyste en environnement du CCEK a assisté au Symposium. Elle explique comment le Symposium s'est déroulé et résume le contenu des différents ateliers auxquels elle a assisté (ex. : conservation, énergie, environnement et faune).

b) Consultations organisées dans le cadre de Parnasimautik

En septembre 2010, les Inuits du Nunavik ont soumis le Plan Nunavik au gouvernement du Québec en réponse à l'annonce du Plan Nord. Ils ont aussi produit, en novembre 2014, un second document, intitulé *Rapport de la consultation Parnasimautik*, et ce, à la suite de consultations tenues dans les 14 communautés du Nunavik ainsi qu'à Kawawachikamach, Chisasibi et Montréal. Ce document énonce différentes questions touchant leur développement. L'une des recommandations de ce rapport souligne l'importance de la collaboration entre les organismes de la région. Les membres notent que les recommandations formulées par le CCEK à l'égard du Plan Nunavik semblent avoir été prises en considération dans le *Rapport de la consultation Parnasimautik*, notamment celles relatives à la modernisation du processus d'évaluation environnementale et la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ.

c) Protection du territoire du Plan Nord

Les membres sont informés que le Premier ministre du Québec a transmis, en novembre dernier, une lettre à l'Union internationale pour la conservation de la nature afin de réitérer la proposition de protéger 50% du territoire du Plan Nord, d'ici 2035. Il s'agit d'une réaffirmation importante pour le Québec.

D'une part, dans le cadre de la mise en place des aires protégées au Nunavik, le groupe de travail poursuit ses travaux afin d'assurer la protection de 20% du Nunavik, d'ici 2020, par la création de parcs et de réserves de la biodiversité, selon les statuts existants de conservation définis dans la législation québécoise.

D'autre part, un deuxième groupe de travail a été créé récemment afin de discuter du 30% additionnel de territoire à protéger. Ce groupe, présidé par des représentants du Secrétariat au Plan Nord, du MDDELCC et d'autres organismes, a tenu une première rencontre pour discuter de leur mandat. Les membres du CCEK souhaitent être informés de l'évolution des travaux de ce groupe et, souhaiteraient possiblement y participer. Les membres reconnaissent l'importance de cette initiative récente et demandent qu'un représentant du MDDELCC soit invité à faire une présentation sur ce dossier à une réunion ultérieure du CCEK.

10. Camps abandonnés

Le 24 mars 2015, le secrétaire exécutif et l'analyste en environnement du CCEK ont tenu une conférence téléphonique avec un représentant du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) afin d'obtenir des renseignements sur la mise à jour de l'inventaire des camps de pourvoirie abandonnés au Nunavik. Le représentant du MFFP a expliqué qu'en 2000, 2003, 2004 et 2008, le ministère a procédé à l'inventaire, sur le terrain, des camps de pourvoirie utilisés et abandonnés dans le Nord-du-Québec. Le ministère n'a pas réalisé d'autres inventaires depuis 2008, cependant, le MFFP prend des mesures pour mettre à jour son inventaire et produire un rapport officiel. Le MFFP a également mis sur pied un groupe de travail, composé de représentants du Secrétariat aux affaires autochtones, qui consultera le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage ainsi que la Nation naskapi à l'égard de ce dossier. Les membres sont informés que cette dernière a récemment conclu une entente de développement économique avec le gouvernement du Québec et qu'un article de l'entente prévoit que le gouvernement du Québec doit négocier avec eux les interventions qui seront faites à l'égard des camps de pourvoirie abandonnés sur leur territoire. Les membres discutent de l'importance de ce dossier, puisque le nombre de camps de pourvoirie abandonnés a probablement augmenté beaucoup depuis 2008 en raison du déclin de la population de caribous. Les membres demandent qu'une lettre soit transmise au MFFP pour lui indiquer que le CCEK souhaite être informé des activités du groupe de travail.

11. Divers

a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

Il est décidé que le prochain article à paraître dans la Chronique verte du CCEK, publiée dans *Makivik Magazine*, aura pour objet d'informer les résidents de Kuujuaq, Salluit et Puvirnituq de l'existence de projets pilotes de recyclage de produits électroniques qui ont cours dans leur communauté et des endroits désignés où ils peuvent apporter leurs produits électroniques à recycler.

b) Site Web du CCEK

Le sous-comité du CCEK a tenu une conférence téléphonique le 24 mars 2015 pour discuter du travail qu'il reste à réaliser pour la conception du nouveau site Web du CCEK.

12. Dates et lieux des prochaines réunions

Il est proposé que la 144^e réunion ait lieu dans la semaine du 1^{er} juin 2015, à Mont-Joli, et que la 145^e réunion ait lieu dans la semaine du 21 septembre 2015, à Kangiqsualujuaq.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
22 septembre 2015